

## Rôle de l'évaluation environnementale dans la prévention et la gestion des catastrophes

Michel A. BOUCHARD

Professeur associé

Centre McGill-PNUE pour l'évaluation environnementale

Québec-Canada

*Professeur Titulaire, Université de Montréal et Professeur Associé : École Polytechnique de Montréal (Département de Génie Civil, géologique et Mines) (Canada) : Impact des Projets d'ingénierie sur l'Environnement, Senior Research Fellow and Professor Associé, McGill-UNEP Collaborative Center in Environmental Assessment (Canada) : Strategic Environmental Assessment.*

*Le Professeur Bouchard possède 40 ans d'expérience en enseignement et recherche universitaire. M. Bouchard est également un expert international et un consultant reconnu dans le domaine de la Gestion de l'Environnement, de l'Évaluation Environnementale des Projets, des Plans, des Programmes et des Politiques et du Développement Durable, incluant la Gouvernance Environnementale des institutions financières et la Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises. M. Bouchard a agi de 2000 à 2004 à titre de Directeur du Secrétariat francophone de l'Association internationale pour l'évaluation des impacts, une ONGI œuvrant en Francophonie. Il a été éditeur ou coéditeur d'une trentaine de monographies portant sur les précipitations acides, les substances toxiques, les effets des aménagements hydroélectriques, les évaluations environnementales ou les Mines et le développement durable, et d'autres. Le Dr Bouchard agit régulièrement comme conseiller environnemental auprès de la Banque Mondiale, des Nations Unies, et de la Société Financière Internationale, et ce jusqu'à ce jour dans une trentaine de pays en développement ou en émergence. Il a participé à l'Évaluation Environnementale post-conflit en République Démocratique du Congo, et s'est intéressé en particulier aux stratégies de gestion environnementale des industries extractives au Katanga. De 2005 à 2009, Le Dr Bouchard a résidé principalement en Tunisie, se joignant d'abord au Centre des Technologies de l'Environnement (CITET) dans le cadre du programme METAP de la Banque Mondiale. Par la suite, il a poursuivi ses travaux en Tunisie, auprès de l'Université de Tunis El Manar, du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, ainsi que de la Banque Africaine de Développement. Il est également membre et Rapporteur du Comité d'orientation Stratégique de l'Observatoire du Sahara et du Sahel.*

### Résumé

Avec les préoccupations grandissantes autour des conséquences des changements climatiques, la communauté des bailleurs et presque tous les pays ont développé des moyens d'intégrer ces préoccupations dans leurs pratiques de gouvernance environnementale. C'est ainsi que sont nés les concepts de "climate proofing" déclinés en plusieurs variétés, mais tous présentant des analogies avec l'évaluation environnementale, en particulier avec les Évaluations Environnementales Stratégiques et leurs pratiques de définir des "Enjeux" dont la planification doit impérativement tenir compte. Ce qui est vrai pour le climat l'est tout autant pour l'ensemble des catastrophes d'origine naturelles ou anthropiques. Par exemple, le Cadre d'Action de Hyōgo des Nations Unies reprend presque mot pour mot les préceptes de l'Évaluation Environnementale Stratégique en préconisant l'intégration de la réduction des risques de catastrophe aux politiques et à la planification du développement comme, par exemple, les stratégies de réduction la pauvreté, et en prônant la participation des communautés pour répondre convenablement aux besoins locaux. Au niveau des projets, l'Évaluation environnementale fait déjà une large part aux Études de Danger dans le cas des installations classées; elle fait également une large part à la réduction des risques en évaluant d'une part, sur une base scientifique, la possibilité de survenue d'aléas, et d'autre part en proposant des mesures d'évitement ou palliatives. Par exemple, en présence de risques sismiques, de risques d'inondations, de glissements de terrain ou de feux de forêt, l'évaluation environnementale intégrera des considérations plus générales de contexte d'aménagement ou de règles de construction de manière à réduire l'exposition ou la vulnérabilité. L'auteur utilisera de nombreux exemples du rôle de l'Évaluation Environnementale tirés du Programme de réduction des Risques en Algérie ainsi que d'Évaluations Environnementales Stratégiques à Madagascar et au Mali. Enfin, la gestion des interventions post-catastrophes peut bénéficier de certaines techniques empruntées aux Évaluations Environnementales spéciales (REA : *Rapid Environmental Assessment*) développées au cours des dernières années.